L'arrêt du train à la demande

Pour proposer un service de plus en plus inclusif, depuis le début 2023 sur proposition de la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Voyageurs expérimente l'arrêt du train à la demande. À quai, il suffit d'un signe de la main pour que le train s'arrête. À bord, le client se fait connaître et informe de sa descente avant le départ.

Cette expérience est actuellement menée en gares de Pérols et Jassonneix pour la ligne Limoges-Ussel et Montaignac pour Brive-Ussel. Ce service permet de proposer plus de mobilité y compris dans les territoires ruraux. C'est un enjeu primordial pour l'équilibre et le dynamisme de la région.

Le retour des trains de nuit

L'État et SNCF ont relancé les trains de nuit avec le Pyrénéen qui relie Paris à Hendaye via Lourdes durant les vacances d'été.

L'inclusion du handicap

ACCES TER et ACCES PLUS sont des services d'assistance aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite pour faciliter leur voyage sur le réseau national et international. Ils sont disponibles dans 107 points d'arrêts de Nouvelle-Aquitaine.

Un service de sécurité réactif

La proposition d'un **service de sécurité spécifique** avec les équipes de la Sûreté Ferroviaire qui mène des actions de prévention pour un voyage apaisé. Par exemple une convention avec le Parquet de Bordeaux et la police Nationale de Gironde pour assurer la prise en charge des victimes de vols sans violence en gare de Bordeaux Saint-Jean dans le cadre de leur plainte.

Ce dispositif vise à offrir une solution de prise en charge immédiate du voyageur, victime d'un vol en gare de Bordeaux (pas à bord), avec une possibilité de traitement immédiat des images de vidéoprotection et potentiellement une interpellation des auteurs rapide.